Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260127-DCM_202607-DE

La Trinité-sur-Mer
BRETAGNE SUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le vingt janvier deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves Normand, Maire.

Conseillers présents Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, François PIERRE, Guillaume ARTHUS, François MORICEAU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS, Jean-Claude RIOU

Pouvoirs Karina LE GOFF à Jean-Paul LE NIN, Denis BRUANDET à Christian TRAVERT, Jean-François MALAÜS à François PIERRE,

Conseillers non représentés Isabelle RACLET, Virginie LE PORT, Karen BLEVIN, Céline STRYHANYN,

07– Modification du règlement du concours littéraire

Madame De SALINS expose

Comme chaque année, la commune lance son concours littéraire qui remporte un vif succès. Sur avis de la commission Culture, Monsieur le Maire propose d'apporter, pour cette 5ème édition, une petite modification au règlement de ce concours. Cette modification est la suivante :

- Article 1 : 4 catégories sont formées au lieu de 3 pour mettre en valeur les moins de 13 ans :
- moins de 13 ans à la date d'ouverture du concours ;
- de 13 à moins de 18 ans à la date d'ouverture du concours ;
- adultes ;
- groupes (famille, association, établissement scolaire…).

Pour mémoire, l'édition 2026 sera lancée le 1er février. Son thème est « Cuisinez une nouvelle gourmande ! ». Les candidats auront jusqu'au 31 août 2026 pour remettre leur œuvre. Le jury reste constitué de :

- Marie Devois (autrice) et Jean-Marc Perret (auteur), parrains du concours
- Sophie Macé (libraire)
- Béatrice Phélip (membre de la Bibliothèque pour tous)
- Caroline Le Guennec (enseignante)
- Valérie Berthet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE le règlement du concours littéraire dans sa nouvelle version

Scrutin :

Pour : 15 voix — Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, Karina LE GOFF, Denis BRUANDET, Guillaume ARTHUS, François MORICEAU, François PIERRE, Jean Claude RIOU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS, Jean-François MALAÜS.

Contre : 0 voix — /

Abstention : 0 voix — /

LA DELIBERATION EST ☑ ADOPTEE ☐ REJETEE ☐ AJOURNEE

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260127-DCM_202607-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- <u>POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME</u> –
Le 27/01/2026
Le Maire,
Yves NORMAND